

## RESUME DES DERNIERES INFORMATIONS SUR LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

### CAS POSITIF CONFIRME CHEZ LES ELEVES A L'ECOLE MATERNELLE OU ELEMENTAIRE

Le Chef d'établissement envoie le courrier d'information aux familles sans attendre l'appel de la cellule Covid,

**Pour l'enfant cas confirmé positif**  
**-isolement 7 jours,**  
 Ou isolement 5 jours si test antigénique ou PCR réalisé le 5<sup>e</sup> jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures  
 Si un enfant a **un autotest positif**, le résultat devra être confirmé par un test antigénique ou PCR. Si le résultat est positif, **l'élève devient un cas confirmé.**

### CAS CONTACT ELEVES A L'ECOLE MATERNELLE OU ELEMENTAIRE

CAS CONTACT AU SEIN DE L'ECOLE	CAS CONTACT AU SEIN DE LA FAMILLE	DOCUMENTS
<p>Un élève de l'école est positif  <b>(lien en cliquant sur document 1,2,4)</b>  <i>« Télécharger » le document et « enregistrer sous » sur votre ordinateur pour modification</i></p>	<p>Un membre de la famille d'un élève et vivant sous le même toit est positif</p>	<p>à fournir ou à demander</p>
<p><b>Les élèves de la classe sont cas contacts</b>                      -prévenir les familles par <u>le courrier enfant du primaire (1*)</u> qui viennent chercher leur enfant immédiatement ou à la sortie des classes. Joindre <u>l'attestation de remise sans frais de 3 autotests (2*)</u>                      -faire un autotest (sauf pour l'enfant infecté par la covid depuis moins de 2 mois : dans ce cas fournir un document l'attestant (3*))                      -si l'autotest est négatif retour en classe avec <u>une attestation sur l'honneur (4*)</u>                      - faire un autotest à J2 et J4                      -si un des autotests est positif, l'élève doit effectuer un test PCR ou antigénique pour être considéré comme cas positif confirmé</p> <p><i>Si l'élève positif n'a pas fréquenté la classe depuis quelques jours se reporter aux consignes ci-dessous pour savoir si la classe est cas contact.</i></p>	<p>L'élève peut venir en classe avec un test antigénique ou PCR négatif réalisé à J0 suivi d'autotests J2 et J4</p> <p>En l'absence de test, isolement de 7 jours et retour en classe à J8</p>	<p><b>(1*)</b>-Formulaire de l'académie de Nantes « courrier enfant primaire » à compléter</p> <p><b>(2*)</b>- « Attestation de remise sans frais par un pharmacien en officine » qui donne droit aux familles à avoir 3 autotests gratuits</p> <p><b>(3*)</b>-Pour prouver le covid depuis moins de 2 mois                      = soit la famille produit le document de rétablissement édité par sidep (assurance maladie),                      =soit elle peut montrer le résultat du test (PCR ou AG) positif datant de moins de 2 mois et de plus de 7 jours</p>